

CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS

COMPTE RENDU

Séance du lundi 18 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi dix-huit janvier à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Maison des associations, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice	23
Présents	20
Votants	23
Pouvoirs	0

Présents : Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **ROCHETTE** Myriam, **SCHMITT** Dominique, **PIERQUIN** Béatrice, **DEMAY** Jean-Claude, **NAPOLY** Marie-Hélène, **NEYRA** Marc, **BESSON** François, **GAIGNEUX** Patricia, **DEPOND** Alexandra, **BELLOT** Laurence, **GUINARD** Thierry, **FUTIN** Fabrice, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **BURDIN** Frédéric, **MILOT** Christine, **PACCOUD** Anaïs et **FONTAINE** Vincent

Pouvoirs : Christophe GENEST donne pouvoir à Marc NEYRA
Lucie POTHRAT donne pouvoir à Myriam ROCHETTE
Nathalie LOBERMAYER donne pouvoir à René BLANCHET

Secrétaire : Myriam ROCHETTE

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 14 décembre 2020 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II - AFFAIRES FONCIERES

➤ Déclarations d'intention d'aliéner

Une déclaration d'intention d'aliéner est à l'ordre du jour de cette séance, pour laquelle la Commune ne souhaite pas préempter :

Nature	Localisation	Vendeur(s)	Acquéreur(s)	Adresse actuelle	Reçue en Mairie le
Bâti sur terrain propre	286 Chemin de Gyre	SAS RIGAL INVEST	Fabienne et Jean-François PELIER	64 Chemin de la Sapinière 01 600 Saint-Bernard	24-déc

III – AFFAIRES FINANCIERES

➤ Restes à réaliser

Monsieur Dominique Schmitt rappelle que les restes à réaliser correspondent aux dépenses et aux recettes d'investissement juridiquement engagées avant le 31 décembre 2020 pour lesquelles l'émission du mandat

ou du titre de recette correspondant, non-effectuée avant la clôture de l'exercice budgétaire 2020, sera attachée à l'exercice budgétaire 2021.

Monsieur Dominique Schmitt propose d'approuver l'état des restes à réaliser suivant :

RESTES A REALISER 2020					
Opération	Article	Dénomination	Total budgété à l'opération/chapitre	Reste disponible à l'opération/chapitre	RAR proposé
Recettes					
Non-affecté	1321	Subventions d'Etat	21 596,00	21 596,00	14 429,00
					1 596,00
TOTAL					16 025,00
Dépenses					
CHAPITRE 21 NON AFFECTÉ	2184	Mobilier	448 962,57	346 836,00	2 580,00
	2188	Autres immobilisations corporelles			3 469,82
	2183	Matériel de bureau			26 832,00
	2115	Terrains bâtis			13 200,00
	2135	Installations générales, agencements			270 000,00
103	2135	Installations générales, agencements	37 684,40	15 238,40	1 590,00
					9 801,16
					1 011,00
					854,40
					685,00
124	2315	Installations, matériel et outillages techniques	35 966,29	21 456,49	714,00
	2315	Installations, matériel et outillages techniques			430,00
	2315	Installations, matériel et outillages techniques			672,00
TOTAL					331 839,38

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'état des restes à réaliser 2020 tel que présenté et autorise Monsieur le Maire à signer l'état administratif correspondant et à effectuer les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits mentionnés.

IV – COMMUNICATION

➤ Plan de communication

Monsieur Thierry Guinard présente au Conseil la version définitive du plan de communication visant à définir les objectifs, le calendrier et les supports de la communication communale.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter le Plan de communication présenté.

V – ENVIRONNEMENT

- **Cevidorées – Mise à disposition de bâtiments communaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques et participation au capital**

Monsieur le Maire indique que, dans la continuité des échanges entre la Commune et Cevidorées évoqués lors des précédents conseils, il est envisagé de mettre à disposition le toit de certains bâtiments communaux, notamment celui de l'atelier technique, en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques. Cette opération nécessite la signature d'une convention d'occupation temporaire.

Frédéric Gaudin présente aux membres du Conseil les avantages relatifs à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Jean-Claude Demay s'interroge quant à la pérennité de l'emplacement actuel de l'atelier technique et à l'intérêt d'y installer des panneaux photovoltaïques. Thierry Guinard précise que l'installation pourrait également, le cas échéant, être déplacée.

Monsieur le Maire indique que la Commune peut également décider d'entrer au capital de la société. Une action étant actuellement fixée au prix de 50 €, il propose d'entrer au capital à hauteur d'1 € par habitant. Thierry Guinard souligne qu'il est nécessaire d'établir, en parallèle, un ordre de priorité des actions à mener en matière d'impact environnemental afin de mettre en place les plus pertinentes d'entre-elles.

Marie-Hélène Napoly, Béatrice Pierquin, Marc Neyra, René Blanchet, Anne-Sophie Privolt et Frédéric Gaudin, actionnaires de Cevidorées, ne participent pas au vote.

Myriam Rochette s'abstenant, le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire nécessaire à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'atelier technique,
- **VALIDE** le principe d'une entrée au capital de la société à hauteur d'1€ par habitant.

VI – TRAVAUX

- **Point sur les dossiers en cours**

Jean-Claude Demay informe le Conseil des éléments suivants :

- Les nouvelles portes de garage de l'école maternelle ont été installées,
- Les couloirs d'accès à la Halle des Sports ont été rénovés par l'agent communal en charge des bâtiments.

VII – URBANISME

- **Projet AGORA – Validation de la mission du CAUE**

Monsieur le Maire présente au Conseil la proposition d'accompagnement transmise par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans le cadre du projet AGORA. Cette mission consiste en une assistance technique et architecturale dans la définition des besoins et la conception du projet.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de confier la mission susmentionnée au CAUE et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette mission.

➤ **Logements sociaux**

Monsieur le Maire et Béatrice Pierquin ont récemment représenté la Commune à la Commission d'attribution des logements sociaux de l'OPAC en vue de la livraison du « Projet Mercier » qui interviendra prochainement.

➤ **PLU**

Béatrice Pierquin précise que la décision de transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes a été repoussée au mois de juin 2021. Elle indique qu'une réunion informative à destination des membres du Conseil sera organisée à ce sujet le lundi 22 mars à 19h30.

VII – BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

➤ **Activité des commissions**

○ Communication

Monsieur Dominique Schmitt indique que le bulletin annuel a été distribué le week-end des 16 et 17 janvier. Il adresse ses remerciements aux membres du Conseil pour le travail d'élaboration et de distribution du document.

○ Affaires scolaires

Myriam Rochette précise que le Conseil d'école a eu lieu la semaine dernière. Les enseignants ont tenu à féliciter les parents pour l'accompagnement effectué pendant le confinement qui a permis de maintenir un bon niveau scolaire des enfants.

Les effectifs prévisionnels laissent pour l'heure présager la fermeture d'une classe d'élémentaire pour la rentrée de septembre.

Christine Milot indique que la première réunion du CMJ a eu lieu ce samedi 16 janvier et a permis d'échanger sur les projets en cours et à venir. Compte-tenu du fort contexte sanitaire ayant marqué la dernière année de leur mandat, les membres du CMJ ont voté à l'unanimité la prolongation de leur mandat pour une année supplémentaire.

○ Economie

Marie-Hélène Napoly présente la proposition d'installation, à Trézette, d'un distributeur de produits locaux et de saison par la mise en service de casiers automatiques fonctionnant 24/24h et 7/7j. Les commerçants alimentaires de Trézette ont été rencontrés pour échanger sur ce point.

Monsieur le Maire précise qu'une nouvelle vague d'aides financières a été mise en place à destination des entreprises rencontrant des difficultés liées au COVID-19.

L'appel du loyer du petit bourg est suspendu compte tenu de son inactivité due aux mesures sanitaires en vigueur. Au moment de la reprise de l'activité, il sera nécessaire de statuer sur le montant de la réduction du loyer qui sera accordée durant la période de fermeture.

- Culture

Béatrice Pierquin rappelle que le projet de fresque est officiellement lancé.

Suite à la dissolution du CCAB, elle indique que les membres de la Communauté de commune se réuniront prochainement afin d'étudier les possibilités de couverture des besoins relatifs aux écoles et aux autres activités culturelles par les salariés du CCAB actuellement sans-emploi.

- CCAS

Christine Milot précise que les albums destinés aux Bébés lecteurs ont été distribués.

Concernant la campagne de vaccination, elle indique que le CCAS assistera les personnes vulnérables dans les démarches administratives et matérielles à mener.

- Développement durable et initiative citoyenne

Marc Neyra précise que la commission s'est réunie le 9 janvier dernier pour évoquer le projet Agora et les modes de déplacement doux.

- **Activité des structures intercommunales**

- SIEVA

Jean-Claude Demay précise que le Débat d'Orientation Budgétaire organisé lors du dernier Comité syndical fait état de la bonne situation financière de la structure.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Cérémonie de vœux**

Monsieur le Maire précise que le contexte sanitaire rend impossible l'organisation d'une cérémonie de présentation des vœux en présentiel. Il indique que les vœux seront tout de même présentés à la population de manière dématérialisée via une vidéo qui sera disponible sur les supports de communication de la Commune à partir du dimanche 24 janvier.

- **Désignation du délégué à la filière forêt-bois**

Marie-Hélène Napoly est désignée comme déléguée à la filière forêt-bois auprès du Syndicat Mixte du Beaujolais.

➤ **Honorariat**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'attribution officielle de l'honorariat des Maires à Monsieur Daniel PACCOUD et de l'honorariat des Adjoints au Maire à Madame Arlette Proietti, Madame Marie-France Pellegrin et Monsieur Patrick Gaudillère.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 15 février à 20h30 à la Maison des Associations

Fin du Conseil : 23h30